Langue étrangère V - Anglais

UE 29

Enseignant(s) responsable de l'UE : Ann VALKENEERS

Année d'études	Bloc 2
Acronyme	TOU23LG5
Nombre de crédits ECTS	6 (facteur de pondération)
Volume horaire	75 h (Q1 45 / Q2 30)
Période de l'année	Quadrimestre 1 & Quadrimestre 2
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français, Anglais
Coordonnées du service	Campus de Bruxelles, Avenue Émile Gryson 1 (bât. 4C), 1070 Bruxelles
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO23ANG2 Anglais 2	65	6	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE03** HE. 3. assure, au sein d'un environnement généralement pluriculturel et multilingue, une communication appropriée, claire et structurée, fondée sur une écoute active et empathique des attentes et des plaintes de la clientèle et sur une anticipation de ses besoins
- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **HE07** HE. 7. Planifie, gère et coordonne et anime une activité touristique dans un contexte multilingue
- **RE01.1** ARES. 1.1 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- **RE03.5** ARES. 3.5 Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication
- **RE04.1** ARES. 4.1 Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
- **RE04.2** ARES. 4.2 Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission

Autres connaissances ou compétences prérequises

Anglais 2

Niveau linguistique B1(-) du CECR (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères)

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Anglais 2

Objectifs

Acquisition des 4 compétences de l'apprentissage des langues étrangères :

- compréhension à la lecture

- compréhension à l’audition

- expression écrite

- expression orale

Pour ces 4 compétences, atteindre le **niveau B2 (-) du CECR** (Cadre Européen Commun de Référence approprié aux langues étrangères).

Contenu

Activités de communication orale (débats, présentations individuelles ou en groupe, jeux de rôle,...) et écrite (prise de notes, synthèse, correspondance commerciale,...) dans un contexte professionnel lié au secteur touristique.

Activités de compréhension (à la lecture ou à l’audition) de documents généraux ou techniques traitant des activités touristiques, et en particulier de la gestion des loisirs et du tourisme.

Activités liées à la recherche d’un emploi/stage.

Activités d'exploration des aspects culturels de la langue cible.

Exercices pratiques visant l’utilisation adéquate de la syntaxe et du lexique, ainsi que la maîtrise du choix de registre approprié.

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Anglais 2

Méthode d’enseignement interactive nécessitant la présence assidue au cours ainsi que la participation active aux différentes activités pédagogiques proposées par l’enseignante.

Acquisition et intégration des savoirs linguistiques et compétences professionnelles dans la langue cible.

Préparations individuelles ou en groupe d’expressions écrite et orale.

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Anglais 2

A l'issue du cours "ANGLAIS 2", l'étudiant·e identifie ses points forts et faibles dans les quatre compétences et cherche à combler ses lacunes en utilisant un support/un outil de travail/une méthode adéquat·e.

Expression orale

Prend part à une conversation :

- communique avec un degré de spontanéité et d'aisance qui rend possible une interaction normale avec un locuteur natif dans le contexte professionnel du tourisme

- participe activement à une conversation lors de laquelle il·elle présente et défend ses opinions

- comprend et réagit de manière adéquate et spontanée et utilise un langage, lexique et registre appropriés

S’exprime oralement en continu :

- s'exprime de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur touristique

- exprime un point de vue sur son activité professionnelle future et sur des activités touristiques en expliquant les avantages et inconvénients de différentes possibilités.

- utilise un langage et registre adéquats, un lexique spécifique et une communication non-verbale appropriée lors d’une présentation

Expression écrite

- écrit des textes clairs et détaillés sur une grande gamme de sujets relatifs au secteur touristique

- communique, de manière claire et structurée, dans des lettres et emails professionnels, et utilise un langage formel ainsi qu’un lexique approprié

- rédige un rapport en transmettant des informations pertinentes

- développe par écrit un point de vue sur des activités touristiques en exposant des raisons pour ou contre et en décrivant les points positifs et négatifs

Compréhension à l’audition

- comprend des conférences et des discours assez longs, et suit une argumentation complexe si le sujet est relativement familier ou traite du secteur touristique

- saisit la plupart des émissions sur l'actualité et des sujets relatifs au tourisme

- comprend divers messages audio(visuelsà en rapport avec le cours ou les activités touristiques

Compréhension à la lecture

- lit des articles et des rapports sur des questions contemporaines liés au secteur touristique dans lesquels les auteurs adoptent une attitude particulière ou un certain point de vue

- identifie les points essentiels de textes traitant de sujets touristiques

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Anglais 2 : textes, dossiers, documents audio(visuels), utilisés au cours et publiés sur le campus numérique	sur le campus numérique	—
Anglais 2 :	—	—

Description des références et des supports complémentaires

Description	Accès à la source	URL
Anglais 2 :	—	—
Anglais 2 :	—	—

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	25 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Type d'évaluation : Présentiel - L'UE est évaluée par une combinaison de plusieurs modalités d'évaluation différentes: Evaluation continue pendant le quadrimestre et examen écrit pendant la session.

Examen écrit

Examen à livre fermé.
Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)
Durée: examen de 2 heures 30 min

Evaluation continue

La **participation à toute évaluation** continue pendant le quadrimestre est **obligatoire.**

Toutes les **évaluations** écrites et orales sont **obligatoires**. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence à une évalution** par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre.** Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation.**

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

Cette activité est **remédiable** en deuxième session.

Juin			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	20 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen écrit	25 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

Type d'évaluation : Présentiel - L'UE est évaluée par une combinaison de plusieurs modalités d'évaluation différentes: Evaluation continue pendant le quadrimestre et examen écrit pendant la session.

Examen écrit

Examen à livre fermé.
Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)
Durée: examen de 2 heures 30 min

Evaluation continue

La **participation à toute évaluation** continue pendant le quadrimestre est **obligatoire.**

Toutes les **évaluations** écrites et orales sont **obligatoires**. Les dates des évaluations sont publiées sur le campus numérique. Toute **absence** entraine un **zéro** pour cette évaluation.

L'étudiant·e est tenu·e de **justifier** toute **absence à une évalution** par un certificat médical ou tout document attestant d'une cause de force majeure, dont la légitimité est appréciée par l'enseignant·e. Ce **document** est à envoyer par e-mail à partir de l'adresse institutionnelle de l'étudiant·e au secrétariat des étudiant·e·s **ET à l'enseignant·e** dans les **deux jours** ouvrés avec mention du cours et de l'année. L'original du certificat médical est à remettre au secrétariat des étudiant·e·s.

Si le **motif** d'absence est **approuvé** par l'enseignant·e, l'étudiant·e pourra participer à la **séance de rattrapage** organisée pendant les cours à la **fin** de chaque **quadrimestre.** Toute absence à la séance de rattrapage entrainera un zéro.

Pour les **absences justifiées** aux **présentations orales**, la date de **récupération** sera décidée par l'enseignant·e et communiquée par mail à l'étudiant·e.

La **participation active** au cours fait partie intégrante de l'**évaluation.**

Les différentes parties de l'évaluation ne sont **pas dispensatoires**.

Cette activité est **remédiable** en deuxième session.

Août			
Ensemble de l'UE			
Examen écrit	70 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé
Examen oral	30 %	Type de questions : Questionnaire mixte (combinaison de plusieurs types de questions différentes)	Examen à livre : Livre fermé

L'examen écrit dure 3 heures et l'examen oral, 20 minutes par étudiant·e.

La matière de l'examen de deuxième session reprend la totalité de la matière vue pendant l'année.